



Comment obtenir une partie d'un bien hérité

Par **cedricleco**, le **26/08/2013 à 20:55**

la famille de ma femme ont hérité d'un terrain de 4 hectares. ces 4 hectares doivent être partagé en 7 familles(donc 7 parcelles). Personne ne veut payer pour délimiter ces parties. Comment faire pour obtenir sa partie pour pouvoir borner et construire tout en sachant qu'un plan de délimitation des 7 parties a été réalisé, mais non borner, et chacun a déjà choisi sa partie. ET si [fluo]je paye la totalité? que peut il se passé? ai je un droit de plus et je pourrai leur demandé de me payé la difference pour qu'ils aient leurs documents de proprietairede leurs parcelles.[/fluo]

Par **youris**, le **26/08/2013 à 23:47**

bsr,
si personne ne veut financer, vous resterez en indivision et vous ne pourrez pas construire puisque les parts n'ont pas fait l'objet d'un partage officiel.
une construction sur un terrain indivis appartient à tous les indivisaires.
cdt

Par **cedricleco**, le **29/08/2013 à 04:58**

ET si je paye la totalité? que peut il se passé? ai je un droit de plus et je pourrai leur demandé de me payé la difference pour qu'ils aient leurs documents de proprietairede leurs parcelles.